

Communiqué de presse - Mercredi 16 octobre 2013

Energie éolienne et protection de la biodiversité : comment articuler la transition énergétique avec la préservation de la nature ?

C'est la question qui sera posée aux 170 participants réunis lors du séminaire national sur l'énergie éolienne et la protection de la biodiversité, organisé par la LPO à Nantes les 29, 30 et 31 octobre prochains.

Trois ans après le premier séminaire national à Reims en 2010, les acteurs de la filière éolienne, administrations, développeurs éoliens, bureau d'études, naturalistes feront le point sur les retours d'expériences et les évolutions de la réglementation afin de relever le défi d'une transition énergétique alliant, entre autres, énergie éolienne et protection de la biodiversité.

Si le développement de l'énergie éolienne répond aux engagements internationaux de recourir aux énergies renouvelables (23 % de notre électricité produite à partir de ces dernières d'ici 2020), il contribue aussi à perturber les équilibres écologiques, avec un impact mesuré sur les oiseaux et les chauves-souris : dérangement pouvant aller jusqu'à la perte d'habitat, mortalité, modification et/ou destruction de leurs milieux. Dès 1995, la LPO s'est investit sur la thématique éolienne avec l'objectif d'éviter autant que possible que les installations éoliennes portent atteinte aux oiseaux et aux chauves-souris. Profitant des retours d'expériences internationaux via Birdlife International, la LPO et son réseau d'experts naturalistes ont pu ainsi davantage cerner les impacts de ces installations et partager leurs connaissances avec les acteurs de la filière en France.

Plus de cohérence entre choix énergétique et politique de reconquête de la biodiversité

C'est en tout cas ce qu'a défendu la LPO lors du récent débat sur la transition énergétique, qui se positionne en faveur d'un scénario type « Négawatt » basé prioritairement sur la maîtrise et la rationalisation des consommations. « Car si l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas, c'est aussi celle qui a le moins d'impacts sur les équilibres naturels » souligne Yann André, chef de la mission « développement durable » de la LPO.

L'association se prononce également en faveur d'un investissement local plus marqué sur les projets éoliens pour favoriser et financer les stratégies de développement durable des collectivités territoriales en transition et les actions liées à la maîtrise des consommations d'énergies et à la protection de la nature.

Un programme national « Eolien-Biodiversité »

En 2006, la LPO a mis en place le programme national "éolien-biodiversité" avec le soutien de l'ADEME, du ministère de l'Ecologie, du SER et de la FEE (rassemblements des professionnels des énergies renouvelables). Acteurs publics et privés ainsi que des experts naturalistes se sont fédérés dans une volonté commune de faire émerger un parc éolien national respectueux de la biodiversité. Une démarche proactive qui a sensiblement évité de répéter les erreurs commises par nos voisins, mais aussi participé à informer les acteurs, à améliorer les techniques d'expertises et à alerter en cas de menace sur les oiseaux et la biodiversité en général.





Organisé par la LPO avec le soutien de l'ADEME et du ministère de l'Ecologie, ce deuxième séminaire national sur l'énergie éolienne et la protection de la biodiversité offre une nouvelle occasion de mutualiser et de valoriser les connaissances d'experts de tous horizons. Une première journée consacrée à des tables rondes traitant des sujets d'actualité sera suivie de deux journées techniques organisées en ateliers thématiques à l'attention des praticiens.

Pour en savoir plus

Le site internet du programme national « éolien-biodiversité » www.eolien-biodiversite.com

Contacts

Yann André

yann.andre@lpo.fr chef de mission développement durable 06 62 32 03 67

Carine Brémond

carine.bremond@lpo.fr Attachée de presse 06 34 12 50 69

